



TODAY I
CHOOSE
JOY*



La GAZETTE

Le bulletin d'information officiel de vos élus CFE-CGC la Mondiale

MARS 2022

NEWSLETTER N°13

EDITO

Chères et chers collègues MONDIALISTES,

L'actualité n'est pas des plus sympa.

Mais nous pouvons enfin tomber le masque.

Les négociations NAO se poursuivent, nous ne lâchons rien et nous continuons de défendre vos intérêts.....

Bien syndicalement



Julie Lucas
Déléguée Syndicale Centrale adjointe



Cyril Franches
Délégué Syndical Central



FOCUS DE MARS



- RESULTATS DU GROUPE ET VOS COMMENTAIRES
- FLASH NAO ET CLIMAT SOCIAL DU GROUPE
- COMMISSION METIERS
- PRIME ESSENCE
- COMITE D'ENTREPRISE ET PARTENARIATS

On vous explique tout

Résultats 2021 : AG2R La Mondiale affiche un chiffre d'affaires record, porté par l'épargne



RESULTATS DU GROUPE ET COMMENTAIRES

Les chiffres du résultat 2021 portés par le GIE la mondiale sont sortis :

- ❑ Discours ultra positif à l'externe et plutôt pessimiste en interne
- ❑ Une communication largement relayée à l'externe, presse, site web et intranet du groupe
- ❑ Un avis positif des agences de notation
- ❑ Résultat net part du groupe 273M€ (+22.9%)
- ❑ Ratio de solvabilité 2 218% (+38 points)
- ❑ **Et vos réactions, salariés, Hommes et Femmes** qui contribuent à la prospérité du groupe à l'annonce des résultats (*source post & moi*)



David SIMON • Abonné
Directeur investissements, finances et risques
13 h •

#dynamismecommercial sur tous nos métiers qui porte le chiffre d'affaires à +22%, #resultat en hausse à 273 M€, Solvabilité à 218% en excédent de plus de 7 Md€, des efforts d'efficaciteoperationnelle pour soutenir l'investissement dans un programme de #transformation ambitieux. 139 Md€ d'actifs gérés par une équipe investissements de 130 collaborateurs engagés #ISR #durabilite @ag2rlamondiale conjugue #performance et #engagementsociale avec un #pilotage « ciselé » qui conforte un modèle unique de #protectionsociale et #protectionpatrimoniaie

André Renaudin Bruno Angles Luca De Dominicis Jean-Louis Charles



Espoir - Il y a 4 heures

Le groupe se porte bien financièrement et tant mieux. Les salariés ont participé à ces bons résultats. Il est grand temps de les récompenser dignement.

Patrick - Il y a 4 heures

Encore une belle année pour le Groupe, nul doute que tous les salariés vont recevoir une récompense pour leur engagement et leur contribution à ces bons résultats constants.

Jeremy - Il y a 5 heures

Félicitations pour ces impressionnants résultats. Dont, bizarrement, je ne trouve nulle trace sur mon bulletin de salaire...

Caroline - Il y a 6 heures

Force est de constater que les salariés du groupe ont pu garder une solidité financière...

Isabelle - Il y a 37 minutes

Ravie de voir que le groupe se porte bien, ce n'était pas le ressenti que j'avais compte tenu des restrictions budgétaires constantes. Les salariés du groupe, tous très impliqués, vont donc très certainement et prochainement avoir de bonnes nouvelles.

Lionel - Il y a 42 minutes

après les mots, il faut concrétiser la parole par une forte récompense financière pour les salariés, ceci est largement mérité

Pierre - Il y a 2 heures

Fier des résultats du Groupe, « vous n'avez pas été seul au Monde », vos salariés ont été grandement présents et responsables de ces résultats. Les gestes barrières étant de rigueur, la poignée de main pourra être exemptée, la main passée dans le dos aussi, pour la récompense, il y a ce qui s'appelle la fiche de paye, que je peux consulter sans crainte sur écran, j'attends donc comme j'ai cru le lire par certain, je cite : "J'aime redonner ce que l'on m'a apporté", nous attendons tous avec « confiance » la confirmation de ce beau discours.

Frederic - Il y a 2 heures

Marge de solvabilité en hausse pour le groupe, c'est bien ! La mienne est en baisse depuis 20 ans!

FLASH NAO ET CLIMAT SOCIAL DU GROUPE

Le terme déshérence au sens du droit indique l'absence d'héritier dans le cadre d'une succession. Dans le cadre de notre gouvernance, nous ne pouvons que constater l'état de déshérence du dialogue social faute d'un cap donné au navire mais surtout faute de compréhension manifeste de nos capitaines des enjeux de « **ce que sont les ressources humaines** ».

Les ressources humaines sont les forces vives de l'entreprise, **des femmes, des hommes** liés par un contrat de travail à un employeur .

Ce sont ces **femmes**, ces **hommes** qui en décidant de rejoindre le groupe #Ag2rLaMondiale ont fait un choix professionnel, un choix de carrière, en adhérant à des valeurs d'équité, de respect, d'engagement moral et un projet commun fédérateur, celui de faire grandir le Groupe La Mondiale.

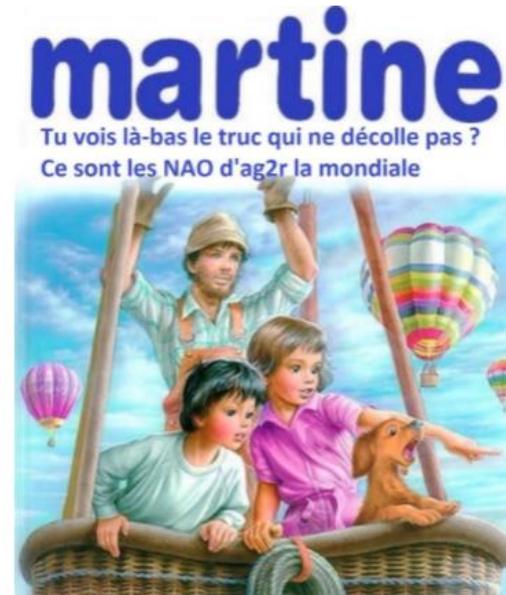
Force est de constater qu'après plusieurs années de réunions NAO saupoudrées d'augmentations collectives à minima (rappelez-vous les 0.07% non pas du James Bond de 2021 mais du pourcentage par lequel il fallait multiplier votre salaire pour avoir le montant de votre révision salariale en 2021)

L'année 2022 ne semble pas échapper à cette règle, à ce jour sans fin, à ce tunnel dont on ne voit pas le bout, à cet horizon qui ne veut pas s'éclaircir.

Comment évoquer, proposer une enveloppe tant éloignée de l'inflation, sans rentrer dans un débat de chiffres INSEE. Le premier chiffre évoqué fait état d'à peine 1% pour les salaires inférieurs à 35K€, pour les autres, circulez, contentez-vous du rien et surtout, pas de vague .

C'est cette redondance de pression exercée sur les salariés, cette perpétuelle non réponse à la reconnaissance depuis la Covid-19, des efforts consentis sur la volumétrie des dossiers à traiter, de la montée en compétence que chacun d'entre nous doit s'efforcer de réaliser et bien souvent en plus de son quotidien, et ce décalage du montant proposé tant éloigné de ce qui était amplement attendu par ces **femmes**, ces **hommes** du Groupe .

Il nous paraît juste de parler à minima d'une enveloppe en lien avec l'inflation car pendant des années lorsque l'inflation était au plus bas, le groupe s'en servait pour limiter les augmentations collectives. Il est temps à présent que chaque salarié puisse éprouver ce sentiment d'être reconnu et « fier » d'appartenir à un groupe de protection sociale .



FLASH NAO ET CLIMAT SOCIAL DU GROUPE

Concernant les commerciaux, la situation n'est guère plus enviable.

L'augmentation annoncée par la Direction est de 1% ... du salaire fixe de 1 400€, **soit 14€/mois brut !!**
Une fois amputée des charges sociales et de l'impôt, il reste en moyenne un peu moins de 8€ net.
Ainsi face à la flambée des coûts de l'énergie, l'aide de l'employeur pour nous permettre d'alimenter notre outil de travail, notre auto, c'est 3 litres de carburant par mois.

Il est tout simplement impossible pour nous d'accepter cela. Nous ne pouvons pas nous réduire à cela.

Au travers de cette augmentation, l'employeur souhaite tout simplement, entre notre fixe de 1400€ et les 200€ de frais, repasser au-dessus du seuil psychologique du SMIC mensuel de 1603€.

Stop à la psychologie! Stop aux beaux discours sur la bonne situation financière du Groupe! A quand l'investissement dans le meilleur outil de travail dont ils disposent ? c'est à dire, Nous !

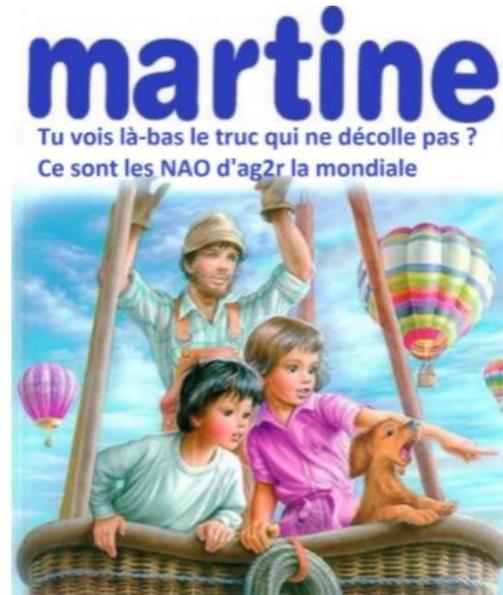
Les NAO commerciales ne sont toujours pas terminées.

Nous avons fait plusieurs propositions dont certaines à ce jour ne veulent même pas être chiffrées par la Direction !

Nous faisons le choix de leur laisser le bénéfice du doute, de revenir vers nous avec de réelles propositions nous permettant non seulement de pallier en partie la flambée de l'énergie, de considérer le difficile travail que nous avons effectué en 2021 pour sauvegarder le portefeuille et accompagner la transformation Madelin et surtout nous redonner confiance en eux afin que l'on puisse tous avancer dans la même direction. Nous espérons une vraie prise de conscience de nos dirigeants sur le ras-le-bol général des collaborateurs, à tous les niveaux et dans l'ensemble des régions.

Sans quoi, comment imaginer reconstruire une unicité sociale dans notre Entreprise sur un tel champ de ruine morale ? La gageure de cet exploit qui attend notre nouveau Président sera à la hauteur de la détresse des salariés.

Et à ce rythme, elle sera bientôt INACCESSIBLE.



COMMISSION METIERS

La commission métier du 07 février a été riche en informations.

Plusieurs éléments d'actualité ont OU auront un impact sur notre métier :

- ❑ La demande de la FFA pour une transparence sur les frais des PER.
- ❑ Les nouvelles recommandations de l'ACPR portant sur le traitement des réclamations. Le texte prévoit « des délais de réponse cohérents avec l'objet du mécontentement exprimé ». **Cela va impliquer la simplification des parcours en cas de réclamation client avec un délai de deux mois maximum.**
- ❑ Les contraintes RGPD concernant le démarchage téléphonique : **aux oubliettes les pages jaunes ! Aux oubliettes les rush phoning ?**

D'autres éléments concernant notre réseau ont été vus :

De nombreux sujets autour de la transformation du portefeuille Madelin en PER ont été abordés. Tout d'abord, beaucoup de sociétaires se retrouvent avec deux contrats : le contrat transformé (PER Gold) et un PERI ouvert en 2020 -2021 pour contrer la concurrence. A ce jour aucune fusion n'est prévue. Ensuite, lors de la transformation des contrats Madelin en PER, il a été constaté que l'encours ne différenciait plus les versements des intérêts. Cela peut poser problème d'un point de vue commercial et technique. Le sujet est actuellement en cours d'étude et la Direction a indiqué que les valeurs sont stockées en base.

Une réflexion est en cours pour mesurer l'impact de la dématérialisation sur les missions et tâches des assistant(e)s de secteur.

L'objectif est également de mettre leurs activités en cohérence avec les enjeux et orientations commerciales actuelles et à venir par exemple l'orientation vers le petit collectif : Prévoyance/Santé/Retraite.

A date, deux ateliers ont été réalisés avec les chargées d'animation régionales et un atelier de partage des réflexions avec des assistant(e)s de secteur de différentes régions sera planifié dans les prochaines semaines. »



PRIME ESSENCE : le RESEAU COMMERCIAL peut-il travailler sereinement dans de telles conditions ?

Face à la flambée des prix de l'énergie, des matières premières et plus particulièrement des prix de l'essence qui atteignent et parfois dépassent les **2,50€/l** dans certains territoires de la métropole, travailler en assumant des charges professionnelles aussi lourdes, notamment celles liées aux déplacements, devient un luxe !

Luxe que le réseau commercial de la Mondiale ne peut plus assumer au quotidien sans un coup de pouce de la Direction. Certains commerciaux exerçant dans des départements « ruraux » dépensent 150€ voire plus d'essence par semaine.

La Direction reste néanmoins sourde à toutes nos demandes, arguant du fait «...qu'il ne lui appartient pas de se substituer aux fluctuations du coût de la vie... ! »

Certains groupes n'ont pourtant pas attendu la sonnette d'alarme tirée par les représentants du personnel pour activer des aides exceptionnelles à leurs salariés avec la mise en place de « chèques carburants », de « primes énergies » et autres, pour compenser temporairement cette hausse excessive de charges induites par leur activité professionnelle. Chez nous, rien ! Mais soyez aux objectifs fixés par votre Direction Commerciale.

Pourquoi un tel mépris et une telle ignorance aux appels à l'aide pour un groupe qui affiche dans les médias, une santé financière assumée avec des résultats conformes aux attentes et des fonds propres toujours plus consolidés ? Ce comportement est insupportable et leurs arguments inaudibles. Entendre régulièrement dans les négociations que nous menons avec la Direction, que le temps du « pain sec » est arrivé, restriction budgétaire oblige, et que le réseau commercial doit s'assumer tout seul, n'est plus possible !

Puisque le réseau commercial de La Mondiale n'est destiné qu'à faire du chiffre, il y a fort à parier que dans le contexte économique défavorable que nous traversons depuis quelques années (Covid, Ukraine, hausse des taux, inflation,...) pouvant aboutir une probable récession économique dans les mois à venir,

que les salariés du réseau de La Mondiale ne soient plus aussi dociles aux injonctions de la Direction quant à l'atteinte des objectifs fixés !



Comité d'entreprise et partenariats 2022

Club Med

COLLECTIVITÉS

Pour bénéficier des meilleures offres à réserver sur club med collectivités, identifiant et code d'accès à retrouver sur votre nouveau site web du comité d'entreprise



Appeler la centrale au 01.70.74.11.56 pour des offres depuis plusieurs ports européens et procédures d'annulation simplifiées. Jusqu'à 10% de réduction immédiate en indiquant les identifiants proposés par votre comité d'entreprise la Mondiale.



Jusqu'à 30% de réduction via le site collectivité <http://ce.pv-holidays.com/fr-fr/login>
Identifiants pour des raisons de confidentialités indiqués sur votre espace salarié sur comité d'entreprise

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

En rejoignant la CFE-CGC, vous participerez à la défense active de votre emploi, de votre métier, de votre avenir.

A la CFE-CGC, nos militants et adhérents sont des professionnels comme vous, font les mêmes métiers que vous et rencontrent les mêmes difficultés que vous !

Avoir des élus CFE-CGC dans votre entreprise est un geste de dialogue social constructif et d'avenir.

Vous avez envie de faire bouger votre entreprise ? Agissez aujourd'hui pour ne pas subir l'avenir !

Pour ADHÉRER, vous pouvez vous rapprocher de vos délégués syndicaux, ils pourront vous donner toutes les explications :

Cyril FRANCHES

Délégué Syndical Central CFE CGC LA MONDIALE (SNAPA)

Laure BERNARD

Déléguée Syndicale (SNCSA)

Patrick BENNEZON

Délégué Syndical (SNIA)

Samuel PERROTTET

Délégué Syndical (SNAPA)

Stéphane OLLIVIER

Délégué Syndical (SNAPA)

Georges WAKNINE

Délégué Syndical (SNCSA)

Julie LUCAS

Déléguée Syndicale centrale adjointe (SNCSA)



lamondialecfecgc.fr



@cfecgc_alm



CFE-CGC La Mondiale



Cyril Franches

- ÊTRE ÉCOUTÉ ET DÉFENDU
- ÊTRE INFORMÉ DES RÉALITÉS DE VOTRE ENTREPRISE
- ÊTRE EN MESURE D'ANTICIPER ET PESER SUR LES DÉCISIONS DE L'EMPLOYEUR
- ÊTRE ACTEUR DANS LES DÉCISIONS PRISES PAR NOTRE SECTION
- ÊTRE RESPONSABLE, CONSCIENT DU RÔLE QUE JOUE L'ENTREPRISE DANS LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN
- ÊTRE PARTICIPATIF DANS LA VIE DU SYNDICAT
- ET ENFIN, BÉNÉFICIER D'UN ENSEMBLE DE SERVICES DONT UNE PROTECTION JURIDIQUE

Faites-nous remonter toutes vos remarques et si vous avez des sujets spécifiques que vous souhaiteriez que nous abordions, merci de nous envoyer un mail à l'adresse suivante cfecgc.lamondiale@yahoo.fr